

**4^{ème} réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 9 novembre 2021 – 19 h
Rencontre virtuelle**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance

La présidente souhaite la bienvenue à l'assemblée présente via la plateforme Zoom et invite les conseillers à se présenter à tour de rôle. La présidente rappelle que la rencontre est diffusée sur les réseaux sociaux.

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Marie-France Maltais; Richard Gallant; Danny Comeau; Ghislaine Foulem; Michèle Hébert; Nathalie Mallais Comeau; Pierre Morais; Gérard Robichaud; Guy Chiasson; Meggie McGraw.

Directrice générale : Marc Pelletier
Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet
Coordonnateur des relations stratégiques : Ian-Guillaume Desroches

Absences : Aucune absence

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 27, RÉOLUTION 04-3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 9 novembre 2021.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour
Aucun conflit n'est rapporté.

5. Lien avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Ce forum n'a pas lieu en rencontre virtuelle.

5.2 Présentation - Honneur au mérite du CED

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des élèves ou de leur communauté.

Ce soir le Conseil rend hommage à treize candidats qui se sont brillamment distingués:

- ♦ **Le Conseil des élèves 2021-2022 de l'école secondaire Népisiguit**, dont la candidature est soumise par la monitrice du Conseil des élèves, madame Sophie Landry. Le Conseil se compose de **Geneviève Blanchard** (présidente), **Laurence Arseneau** (vice-présidence interne), **Ariane Robbins** (vice-présidente externe), **Nicolas Doucet** (vice-président aux sports et au mieux-être), **Eve Kamille Bourguoin** et **Raphaël Fournier** (trésoriers), **Sarah Pitre** (secrétaire), **Nadia Philippe** (gérante), **Claudie Simard**, **Jolyève Cormier**, **Mia Boudreau** et **Malika Allain** (représentantes de niveau). Le Conseil des élèves se démarque par sa persévérance et sa résilience hors pair. Les défis de leur quotidien, notamment dû à la pandémie ne font que nourrir leur capacité à se réinventer et leur désir de faire du monde qui les entoure un monde meilleur.
- ♦ **Madame Monica Dugas**, la maman d'un élève de l'école François-Xavier-Daigle plus qu'investie dans sa communauté. La candidature de madame Dugas est soumise par la directrice de l'école. Madame Dugas s'implique activement au sein de la communauté de cette école, elle est entre autres, à l'initiative d'un partenariat entre plusieurs banques alimentaire pour fournir des repas sains aux élèves de l'école, elle fait partie du CPAÉ de son école ainsi que du comité de cafétéria. Madame Dugas a à cœur la santé et le bien-être des enfants et de sa communauté.

Le Conseil leur transmet toutes leurs félicitations. Le Conseil est reconnaissant de pouvoir présenter des apprenants, apprenantes et parent d'élève si engagés au sein de leurs communautés respectives.

6. **Perfectionnement du Conseil**

La présidente précise aux membres du Conseil qui auraient participé aux activités virtuelles organisées lors du congrès annuel de la FNCSF, qu'elles sont considérées comme des activités de perfectionnement pour les conseillers d'éducation.

7. **Pour discussion ou décision du CED**

7.1 **Transfert d'une partie de terrain – La Fabrique à Tracadie**

MOTION 28, RÉOLUTION 04-7.1

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE le Conseil appuie les démarches entreprises dans le transfert d'une partie du terrain numéro 05761211 – La Fabrique situé au 564 rue Rivière à la Truite à Tracadie.

Adoptée

8. **Adoption des procès-verbaux**

8.1 **Procès-verbal de la réunion publique du 12 octobre 2021**

MOTION 29, RÉOLUTION 04-8.1

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 12 octobre 2021.

Adoptée

8.2 Suivi découlant des procès-verbaux

Les suivis au procès-verbal ont été fait tel que stipulé.

9. Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Mise à jour – Grève

La présidente cède la parole au directeur général. Il rappelle que les 34 écoles ainsi que tous les bureaux du DSFNE sont actuellement fermés en raison de la grève qui a débuté le 29 octobre dernier. Le directeur général explique que le gouvernement a très rapidement placé certains employés en « lock-out » forçant ainsi la fermeture de tous les établissements des districts scolaires. Il précise que les deux parties se sont rencontrées jeudi dernier, mais qu'ils ne semblent pas avoir trouvé un consensus permettant un retour à la normale pour les districts scolaires. Le directeur général rappelle au Conseil que le système d'éducation est actuellement amputé de plusieurs employés vitaux pour le bon fonctionnement du district.

Le directeur général parle ensuite des effets néfastes sur le niveau des apprentissages des élèves du DSFNE, car les apprentissages en virtuels sont une option proposée par le gouvernement, mais ne sont pas une obligation. Il explique son inquiétude au Conseil en raison du faible taux de connexion aux cours en virtuel, qui oscille entre 40 % et 50 %. Les raisons de ce faible taux peuvent être diverses, il évoque entre autres options, le placement des enfants en garderie qui ne peuvent prendre en charge la connexion de chaque enfant, la question de l'accès à une connexion internet et au matériel adéquat, ou encore le soutien des parents avec le personnel en grève. Le directeur général rappelle que lors des sessions de cours virtuels il n'est pas enseigné de nouveaux apprentissages, mais il s'agit de renforcer des apprentissages déjà enseignés afin de limiter les écarts académiques entre les élèves. Il renchérit sur le fait que certains enfants en situation vulnérables ne bénéficient d'aucun service durant cette grève.

Le Conseil s'interroge sur le rôle des employés désignés essentiels étant donné la fermeture des établissements scolaires. Le directeur général confirme que ces employés ont des tâches reconnues comme essentielles qui leur sont attribuées, mais ces tâches avaient été fixées dans l'hypothèse où les élèves étaient présents à l'école. Dans la mesure où ces derniers sont en école virtuelle, les actions que le district peut demander à ces employés restent limitées. Le Conseil est sous l'impression que si les employés désignés essentiels revenaient dans les écoles, les écoles pourraient ouvrir de nouveau. Le directeur général explique que les concierges ont été également placés en « lock-out » par le gouvernement ce qui empêche d'assurer la salubrité des locaux et donc la réouverture des écoles tant que le conflit n'est pas résolu.

Le Conseil s'interroge également sur la comptabilisation des absences des élèves qui ne se seront pas ou peu connectés au cours virtuel. Le directeur général répond qu'il a été demandé aux directions d'école de faire preuve de discernement à savoir, faire la distinction entre des élèves qui ne se connectent pas, mais font les travaux placés sur le Teams de l'école et des élèves qui se connectent, mais ne font aucun de leurs travaux.

La présidente fait appel à l'expérience de l'élève conseillère sur la manière dont les apprenants de son entourage en tant que présidente du Conseil des élèves de sa polyvalente vivent la situation actuelle. L'élève conseillère reconnaît que l'ensemble de son entourage trouve la situation déstabilisante et inégale, plus particulièrement pour les élèves à besoins spéciaux qui ne bénéficient pas des services de l'école durant cette période. Ce climat instable provoque beaucoup de stress chez l'ensemble des élèves.

Le Conseil s'interroge de l'impact sur la santé mentale des élèves. Le directeur général reconnaît qu'il est difficile d'évaluer la santé mentale des élèves d'autant plus lors de l'enseignement en virtuel. Il compte sur la capacité des enseignants et des directions d'école pour prendre le pouls du bien-être des élèves. Il confirme que le DSFNE administre des sondages, notamment l'IMER qui permet d'avoir un portrait global par école. Pour ce qui est du portrait plus précis, le DSFNE fait confiance aux aides-enseignants, enseignants et directions d'école.

La présidente lance une réflexion avec les membres du Conseil afin de voir à sonder les élèves ou les parents d'élève sur le bien-être des apprenants. Il est conjointement décidé de voter la proposition suivante : « *QUE soit donné le mandat à la direction générale de veiller à tenir d'une part, un forum de discussion regroupant l'ensemble des sept Conseils d'élève des écoles secondaires, d'autre part un forum de discussion avec l'ensemble des CPAÉ des écoles primaires, ayant pour objectif de sonder le bien-être chez les apprenants* ». Le directeur général s'engage à placer un membre de son équipe pour veiller à l'organisation de ces deux forums.

MOTION 30, RÉOLUTION 04-9.1

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Morais**

QUE soit donné le mandat à la direction générale de veiller à tenir d'une part, un forum de discussion regroupant l'ensemble des sept Conseils d'élève des écoles secondaires, d'autre part un forum de discussion avec l'ensemble des CPAÉ des écoles primaires, ayant pour objectif de sonder le bien-être chez les apprenants.

Adopté

9.2 Mise à jour COVID-19

Le directeur général explique que depuis la fermeture des écoles en raison de la grève, une forte diminution des cas positifs de COVID-19 est à noter, à tel point que si les écoles ouvraient de nouveau, le district n'aurait aucun cas actif dans ses écoles. Le directeur général informe également le Conseil que le gouvernement a changé la gestion des tests rapides demandée aux écoles, à savoir qu'elles n'auront plus besoin de vérifier les résultats des tests durant les 14 jours recommandés. Cette décision vient alléger la gestion des tests rapides tout en continuant de diminuer les risques de transmissions.

Le directeur général poursuit avec l'arrivée du 19 novembre, date à laquelle il sera exigé de la part de l'ensemble des employés du DSFNE, la double vaccination. Il présente au Conseil un graphique démontrant le nombre d'employés doublement vaccinés et l'impact pour le district, en l'occurrence qu'à ce jour il reste 49 employés non pleinement vaccinés ce qui représente 6 % de l'ensemble des employés du DSFNE. Le directeur général ne cache pas que cette situation risque d'occasionner des défis dans certaines écoles.

Le Conseil s'interroge sur la manière dont le district prévoit de gérer cette crise. Le directeur général confirme que le district tente de grandir sa liste de suppléance bien qu'il y ait une pénurie de main-d'œuvre reconnue.

La présidente questionne le directeur général sur les conséquences sur les classes de ce manque de suppléance. Il explique que le district a élaboré des stratégies et que jusqu'à présent ils n'ont pas eu à fermer de classe, les écoles primaires sont priorisées dans l'affectation de la suppléance. Les élèves des écoles secondaires sont plus autonomes lorsque les élèves subissent des annulations de certains cours, les écoles sont capables de faire preuve d'imagination et d'innovation en utilisant les personnes-ressources présentes dans les écoles.

9.3 Rapport de vérification – Politique 4.0 « Politique de fins » - partie 4.1

Le directeur général présente le rapport portant sur la première finalité du Conseil *Apprendre tout au long de sa vie*, et détaille chaque item composant ce rapport comme suit :

- ◆ **L'avancement des projets** : développement d'une échelle de cheminement et l'analyse des statistiques.
- ◆ **Profil des écoles** : le directeur général explique que cette année les écoles ont reçu un premier profil de leur école à l'aide de premières données, en septembre 2022 les écoles seront dotées de données plus complètes permettant d'établir le profil d'école et le plan d'amélioration.
- ◆ **Cueillette de données** : le directeur général poursuit avec la présentation de l'ensemble des sondages administrés et la période de l'année où ils seront administrés.
- ◆ **Écoles réimaginées** : le directeur général débute en présentant l'objectif, les critères et le processus de sélection des écoles réimaginées. Il informe que six écoles ont été retenues dont deux se sont démarquées et bénéficient d'un soutien plus complet de la part du district :
 - **Le Domaine Étudiant**
 - **La polyvalente W.-A.-Losier**
 - La Source
 - L'Académie Assomption
 - L'escale des Jeunes
 - L'Envolée

Le directeur général poursuit avec la description de chaque projet démontrant l'objectif visé par chacune des écoles, comment les écoles tentent de changer d'approche et comment ils intègrent les jeunes dans les processus d'apprentissage pour avoir des apprenants encore plus engagés.

- ◆ **Sondage « Notre capital humain » par Roger Blanchard – premier questionnaire** : le directeur général passe en revue l'ensemble des graphiques permettant de savoir ce qu'il se passe pour nos apprenants une fois qu'ils quittent les écoles secondaires du DSFNE. Il met l'accent sur certains graphiques en lien direct avec les finalités du Conseil, par exemple lorsque les jeunes jugent le service d'orientation répondant bien à leur besoin tandis que le district prévoit de réinventer le processus d'orientation pour le proposer aux élèves de maternelle à la 12^{ème} année. Ainsi que le graphique portant sur les raisons pour lesquelles les

finissants ne poursuivent pas leurs études, où la majorité des répondants ont indiqué par manque d'idée du domaine vers lequel étudier.

- ◆ **Sondage « Notre capital humain » par Roger Blanchard – second questionnaire** : le directeur général poursuit avec ce sondage fait auprès des élèves ayant gradués entre 2009 et 2014. Là encore, il établit un lien direct avec les finalités et plus particulièrement « *Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle* » et le sentiment d'appartenance à la région Nord-Est. Il met en relation les réponses obtenues à la question portant sur leurs lieux de résidences actuels et le projet des finissants de revenir vivre en région Nord-Est. Il remarque qu'une grande majorité reste vivre en région Nord-Est et font leurs études au Nouveau-Brunswick, pourtant à la question portant sur leurs intentions de revenir vivre en région Nord-Est, une grande majorité répondent « non » ou « ne sait pas ». Le directeur général explique que c'est précisément sur ce sentiment que le district souhaite travailler en montrant la vitalité et les attraits de la région.

Le Conseil trouve ce rapport très instructif et permet de justifier la dynamique dans laquelle le Conseil a choisi leurs nouvelles finalités. Le Conseil fait la distinction entre le ressenti des élèves estimant que le service d'orientation est suffisant et le sentiment des parents d'élève qui sentent un manque d'information. Le directeur général renchérit en expliquant que le district prépare les étudiants à développer des compétences et des aptitudes plutôt que des connaissances.

Le Conseil relève également que certaines questions pourraient être pertinentes comme de savoir si les finissants du DSFNE poursuivent leurs études et vivent en langue française ou anglaise.

MOTION 31, RÉOLUTION 04-9.3

**La conseillère Mallais Comeau propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QUE soit approuvé, comme étant raisonnable, le rapport de vérification de la politique 4.0 « Politique des fins » partie 4.1, tel que présenté par la direction générale.

Adoptée

10. Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapport des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED au 29 octobre 2021

La présidente donne la parole au conseiller Chiasson qui a été nommé porte-parole du comité de finance qui s'est tenue le lundi 8 novembre 2021.

Le conseiller Chiasson présente le rapport financier du CED au 29 octobre 2021. Sur un budget total de 150 256 \$, les dépenses encourues en date du 29 octobre se chiffrent à 45 340 \$ ce qui donne un solde de 104 916 \$ à cette date, tandis que l'année 2020-2021 les dépenses réelles étaient de 73 310 \$.

MOTION 32, RÉOLUTION 04-10.1.1.1

**Le conseiller Chiasson propose
Appuyé du conseiller Gallant**

QUE soit prouvé tel que présenté, le rapport financier du budget d'exploitation du CED arrêté au 29 octobre 2021

Adopté

10.1.1.2 Budget d'exploitation du DSFNE

La présidente donne la parole au conseiller Chiasson.

Le conseiller Chiasson présente le budget d'exploitation du DSFNE arrêté au 27 septembre 2021. Le budget de 117 907 913 \$ vise une situation équilibrée, mais le porte-parole du comité de finance précise qu'il reste des points d'interrogation sur les trois sujets pouvant venir déstabiliser cet équilibre : la hausse des besoins en suppléance, l'impact de la grève et la date du 19 novembre imposée par le gouvernement pour justifier d'une double vaccination de l'ensemble des employés du district.

MOTION 33, RÉOLUTION 04-10.1.1.2

**Le conseiller Chiasson propose
Appuyé de la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé tel que présenté, le rapport financier du budget d'exploitation du DSFNE arrêté au 27 septembre 2021, incluant les dépenses au montant de 117 907 913 \$ reflétant un équilibre budgétaire.

Adoptée

10.1.2 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.2.1 Politique 1.2 – Description des fonctions du CED

La présidente donne une brève interprétation de la politique 1.2 qui dicte que : le Conseil est fiduciaire pour la communauté du DSFNE, qu'il priorise les liens avec les parents et la communauté, que les décisions organisationnelles sont prises à partir de ces politiques de gouverne et qu'il évalue la direction générale selon les politiques sur les finalités et les limites à la direction générale.

Le Conseil soulève qu'en raison de la pandémie il n'est pas pleinement en mesure de respecter le point 1.2.1 portant sur les liens avec les parents et la communauté. Le Conseil ajoute également qu'il existe un manque concernant la formation des présidences des CPAÉ. La présidente propose d'organiser une rencontre virtuelle entre le CED et les présidences des CPAÉ du DSFNE.

10.1.2.2 Politique 2.2 – Exposé des fonctions de la direction générale

La présidente mentionne dans son interprétation que le rendement de la direction générale est l'unique lien du CED par rapport à l'organisation et est tributaire du rendement de l'ensemble du DSFNE

à partir des réalisations des dispositions des finalités du Conseil et du fonctionnement organisationnel sur les limites de la direction générale

Le Conseil s'interroge concernant le point 2.2 à savoir la santé et la sécurité de l'ensemble des employés du district. La présidente rappelle que l'année passée certaines politiques ont été révisées à cet effet. Le directeur général ajoute que le rapport de vérification de la direction générale 3.1 « Relation avec le personnel » apporte des évidences prouvant la mise en place et le respect des mesures de santé et sécurité au travail au sein du DSFNE.

11. Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

Aucun commentaire n'est émis.

11.2 Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

12. Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

Sans objet

13. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

La présidente demande à l'assistance s'il y a des questions.

Deux questions sont relevées par le conseiller Morais :

- ◆ **Comment est organisé le rattrapage concernant les élèves qui n'assistent pas aux cours virtuels ?**

Le directeur général rappelle qu'il a été demandé aux écoles de ne pas enseigner de nouveaux apprentissages, mais de consolider des bases déjà acquises. Ce qui implique que lorsque les élèves retourneront à l'école, leurs apprentissages recommenceront là où ils s'en étaient arrêtés.

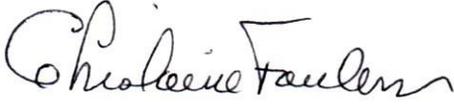
Le Conseil s'interroge si l'enseignement en virtuel ne renforce pas les risques de décrochage des élèves. Le directeur général souhaite rassurer les parents en expliquant qu'il n'y aura pas d'effet sur les évaluations des élèves, les écoles vont s'ajuster aux retards que les élèves pourraient accumuler.

- ◆ **Comment expliquer que les pourcentages annoncés par le Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance ne sont pas conformes à ceux annoncés par le DSFNE ?**

Le directeur général confirme que les statistiques ne sont pas toujours identiques entre le MEDPE et le district, toutefois les statistiques annoncées ce soir sont celles des écoles du DSFNE. Le directeur général précise que le taux de 40 % est une moyenne, certaines écoles sont beaucoup plus hautes tandis que d'autres ont un taux beaucoup plus bas. Il précise que nos valeurs sont sensiblement les mêmes partout au Nouveau-Brunswick.

14. Levée de la séance

Le conseiller Robichaud propose la levée de la séance à 20h52.



Ghislaine Foulem
Présidente



Marc Pelletier
Directeur général et secrétaire du Conseil